AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (15)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Raige-Verger, 19 décembre 1874

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Raige-Verger, 19 décembre 1874

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)
Collation1 p. (402r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Raige-Verger, 19 décembre 1874, consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47975

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>19 décembre 1874</u>
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
Destinataire<u>Raige-Verger</u>
Lieu de destinationFerrières-en-Gâtinais (Loiret)

Description

RésuméSur l'acquisition d'une propriété dans le centre de la France. Godin explique à Raige-Verger que c'est sur le conseil du député Cochery qu'il s'adresse à lui pour trouver une grande propriété traversée par le chemin de fer, près d'un canal. Godin lui demande de le tenir informé des occasions qui pourraient se présenter dans les environs de Montargis ; il précise qu'il aurait besoin de quelques centaines d'hectares pour fonder un établissement isolé et éloigné de tout voisinage pour le présent et pour l'avenir.

NotesLa lettre est signée « Godin | Député de l'Aisne ».

Mots-clés

<u>Information</u>

Personnes citées

- Assemblée nationale (France)
- Cochery, Adolphe Louis (1819-1900)

Lieux cités Montargis (Loiret)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 04/10/2023

402 Consider 19 Demint - 1896 It rue can asservoire. Personance ... En course it we . To Cochety, mon Allow a l'assemblée Matismale, de la possibilità de tromas una grande propriete a dequerir thanks for cheme et pres du canal de votes contrée, Mo Cochery m'a avgage à m'abreiver à vous pour cas ransignements. Je puis attendre, mais de desirerais etto construit des occasions que prevent axister ou de presenter ous les anvieres de Mountarges for descrerais quelques containes d'heckins que quissont parmedir de fonder con étade servent isolé et éloigne de lout Noisinage from he present to pour lavour. per as pas de parti pris pour la selle tion, mais is one faccinais receiver lautes les conditions de tronsports faciles et a bon murche. Venillez agreer, Monsieur, Comerance I ma parfaite consideration for ton the Daniel De Walnut III